

grégations religieuses... (interruption à gauche)... dont ils sont les supérieurs et qui vivent sous leur autorité, (Approbatton à droite.)

Eh bien ! Messieurs, il s'agit de savoir si vous voulez que, dans votre Conseil supérieur de l'Instruction, toutes ces personnes et toutes ces choses soient représentées."

Toutes ces personnes et toutes choses n'auront plus de représentants ni de défenseurs autorisés !

La loi Ferry.—L'article 7.

Toute la presse catholique se réjouit du fiasco que vient de subir au Sénat français le pire des articles de la mauvaise loi Ferry. Nous apportons bien volontiers notre petit quota de ce contentement et de cette réjouissance.

Dès le commencement de la lutte on a pu voir le but de cette loi. C'était tout simplement d'extirper le catholicisme de l'instruction publique en France. A l'abri de la phrase hypocrite qui demandait "l'abolition des cultes qui, dans tous les pays, font obstacles aux institutions démocratiques," J. Ferry désignait aux sectaires dans les loges et aux amis dans les Chambres le catholicisme. L'un d'eux, Paul Bert, député, disait franchement : "c'est l'Eglise catholique qui est seule en cause dans le débat" (Discours du 22 juin). Un autre disait encore plus clairement : le catholicisme, voilà l'ennemi. Voltaire avait parlé encore plus cyniquement. Tel maître, tels disciples !

Ce premier échec sera-t-il assez convaincant pour la majorité de la Chambre des députés, nous ne le croyons pas. Au contraire, on a parlé immédiatement de faire revivre d'anciennes lois qui frappent sans merci ceux que Ferry voulait atteindre, principalement les Jésuites. Les radicaux vont donc nous donner le spectacle d'une persécution religieuse en France ; car on ne peut donner d'autre nom à cette guerre sans trêve qu'ils livrent aux institutions catholiques. Nous ne pouvons douter de l'issue de la lutte, elle sera double : meurtrière pour nos anciens maîtres dans le commencement, mais glorieuse à la fin ; car comme tout ce que peut engendrer la Révolution dans le sang ou la boue, la Révolution finira toujours par s'embourber, s'empêtrer, s'étouffer et crever. Le mot est approprié à la chose ; car nous ne pouvons considérer la Révolution et ses produits que comme une immense plaie suppurante, hideuse et infecte dont le pus longtemps comprimé crève enfin son enveloppe pour empoisonner et tuer tous ceux qui le respirent et en vivent. La persécution sera donc glorieuse pour les vaincus, honteuse pour les persécuteurs. Et pourtant si l'on considère (sans s'occuper des autres institutions menacées) les œuvres de la Compagnie de Jésus seulement, que voyons nous en France ? le bien immense sous tous les rapports qu'ils ont fait et qu'ils continuent à faire. En présence de ce bien, inestimable sous certains rapports, mais que des chiffres ont pu, sous d'autres, saisir et apprécier, on s'explique difficilement la haine dont les radicaux les poursuivent. Une des raisons, et nos adversaires l'ont proclamée la meilleure, c'est que le catholicisme étant l'ennemi, les Jésuites étant un bataillon d'élite dans l'armée de l'Eglise, il fallait, pour arriver au premier, renverser et détruire ces derniers. Eh bien ! qu'ils y aillent à cœur joie ; ils

auront fort à faire et dussent-ils réussir à chasser les Jésuites de la France, les Jésuites ne sont pas l'Eglise, l'Eglise sera toujours là et le jour viendra où ils se briseront forcément la tête sur le roc de Pierre.

L'expulsion des Jésuites cependant sera une perte immense pour la France.

Plaise à Dieu néanmoins que le vote du Sénat qui a déjà amené un changement dans la marche des événements nous donne bientôt une solution à la situation déjà très tendue. M. Ferry avait menacé de donner sa démission si l'art. 7 n'était pas adopté. M. Ferry a résigné. Ce pauvre Sénat va aussi voir ses jours menacés, et qui sait si l'on ne le mettra pas à la porte en même temps que les Jésuites ? Les événements peuvent se précipiter d'un jour à l'autre d'une manière tragique et imprévue. M. Grévy, dont l'antipathie pour l'art. 7 est connue, démis de ses fonctions, le Duc d'Aumal ou Gambetta appelé à la Présidence, une présidence quasi royale ou une présidence quasi communarde, la pauvre France aux abois pendant tout ce temps, et comme couronnement, une nouvelle guerre, voilà où poussent les vents de la politique française aujourd'hui. Si les rumeurs d'une alliance franco-italo-russe, en face d'une alliance autro-prussienne se confirment nous serions bien près d'un grand revirement européen. L'art. 7 de M. Ferry aura peut-être été involontairement le ressort secret mais prévu de la Providence qui réglerait la destinée de l'Europe. On a vu de moindres causes produire d'immenses effets.

Nous, de notre côté, nous jetons nos regards vers Rome en prévision de ces terribles événements ; puisse-t-il en sortir la réalisation de nos vœux de chaque jour, le triomphe de l'Eglise, le rétablissement du pouvoir temporel en Italie et du pouvoir légitime en France. Nous croyons et nous espérons.

La misère en Irlande.

Le changement que les derniers siècles ont apporté dans l'état des différentes nations est parfois un sujet d'étonnement. Tel peuple qui était sans influence, il y a deux siècles à peine, est aujourd'hui une puissance dont l'autorité se fait sentir dans tout le monde entier ; tel autre, après avoir rempli la terre de sa gloire, est maintenant réduit à la misère la plus abjecte. Et quel nouvel état de choses l'avenir ne nous réserve-t-il pas ! Qui peut dire ce que nous amèneront les années futures !

Ces réflexions sont naturellement présentées à notre esprit par le malheureux état de l'Irlande. Cette nation héroïque est aujourd'hui frappée par le malheur, et gémit sous le poids qui l'accable. Cette terre, qui pourrait nourrir dix-sept millions d'habitants, ne peut en faire vivre quatre millions. Partout règne la misère, partout la faim étend sa main décharnée.

La misère ! la faim ! Vous êtes-vous jamais demandé ce que c'était, heureux de la terre ? Avez-vous songé aux découragements qu'amène la misère, aux angoisses que produit la faim ? Lorsque vous rencontrez un malheureux qui mendie un morceau de pain, avez-vous pensé, monsieur, que peut-être il n'avait pas mangé depuis 24 ou 48 heures ? Et vous, madame, quand vous vous impa-